

09 NOV. 2009

GUILLESTRE, le



À l'attention de :
Mesdames, Messieurs les usagers des points
relais déchèteries de Risoul et de Vars

Service Techniques
Téléphone: 04.92.45.59.92
Télécopie: 04.92.45.39.77

OBJET: Modification du fonctionnement des points relais déchèteries de Risoul et de Vars

Mesdames, Messieurs,

La communauté de communes du Guillestrois exerce la compétence déchets ménagers. À ce titre, elle gère les points relais déchèteries. Après avoir amélioré la collecte des déchets en mettant en place une collecte en conteneurs semi enterrés, et rendre le tri sélectif accessible à tous, vacanciers ou habitants permanents, les élus de la communauté de communes du Guillestrois ont décidé d'optimiser les points relais déchèteries pour:

- offrir une meilleure sécurité aux usagers et au personnel;
- rationaliser le coût du service porté par l'ensemble des usagers de la communauté de communes du Guillestrois;
- maîtriser le montant de la redevance déchets.

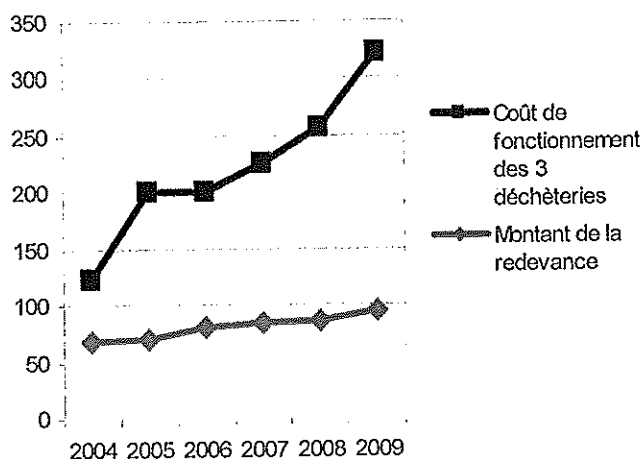
Quelques chiffres:

Ce qui est recyclé:	Point relais Risoul	Point relais Vars	Guillestre et bas de vallée	Total des déchèteries
Cartons	45 tonnes (21%)	73 tonnes (34%)	94 tonnes (45%)	212 tonnes
Encombrants	96 tonnes (38%)	143 tonnes (22%)	411 tonnes (40%)	650 tonnes
Bois	58 tonnes (15%)	83 tonnes (21%)	254 tonnes (64%)	395 tonnes
Métaux	31 tonnes (12%)	58 tonnes (22%)	170 tonnes (66%)	259 tonnes
Gravats valorisables	40 tonnes (14%)	0 tonnes	252 tonnes (86%)	292 tonnes

Les peintures, les déchets dangereux, les huiles de friture et les pneus sont aussi collectés pour être recyclés.

Le coût des déchèteries et l'augmentation du montant des redevances déchets:

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Coût de fonctionnement des déchèteries	123 403	200 891	200 256	225 035	257 036	321 771 (en cours de confirmation)
Montant de la redevance	68,64€	70,80€	80,40€	83,64	87,00€	94,80€



Constat: La redevance ne permet pas de couvrir l'intégralité du montant de l'augmentation des volumes collectés et du traitement des déchets, malgré une hausse régulière indexée sur le coût de la vie.

Un recyclage plus poussé, permettant notamment de minimiser les quantités de déchets à déposer en décharge, doit absolument être mis en place. De même, le recyclage des équipements d'électroménagers, des gravats et des encombrants doit être opérationnel.

D'autre part, l'implication des communes "stations de sports d'hiver" et de la communauté de communes du Guillestrois dans une démarche de développement durable et la volonté de la commune de Risoul de s'inscrire dans une démarche station verte poussent la commission déchets, le bureau et le conseil communautaire à travailler sur une optimisation des points relais déchèteries et une augmentation du recyclage des matériaux.

De même, de nombreux dépôts en déchèterie ne respectent pas les consignes de tri. De fait, les matériaux, au lieu de pouvoir être recyclés, sont éliminés en décharge ce qui engendre un coût très important et une augmentation de la redevance assez conséquente.

Par exemple:

Les cartons dans les déchets: +25 % du coût;

Les gravats valorisables dans les non valorisables: le coût est 20 fois plus élevé

Enfin, légalement, par mesure de sécurité, les points relais déchèteries doivent être clos, gardiennés et avoir des horaires d'ouverture. Cette règle de sécurité tant pour les usagers que pour le personnel, va de pair avec plus de présence sur site et une meilleure orientation des usagers vers les bennes adéquates. Cette décision a été prise à l'unanimité par les membres du conseil communautaire lors de sa séance du 10 juillet 2009.

Point relais de Vars: à partir du 15/12/2009 et jusqu'à la fermeture de la station de sport d'hiver, ouverture les: lundi / mercredi/ vendredi, de 8 heures 30 à 11 heures30.

Point relais de Risoul: à partir du 15/12/2009 et jusqu'à la fermeture de la station de sport d'hiver, ouverture les: lundi / mercredi/ vendredi, de 14 heures à 17 heures.

Nous sommes conscients que cette modification oblige chacun d'entre nous à mettre en place une organisation du travail différente. Néanmoins, cela est un maillon indispensable dans la progression de la gestion des déchets, progression voulue par la majorité des citoyens et affirmée dans le Grenelle de l'environnement

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
Bernard Esmieu

